

Dans ce numéro, des références sur:

Accord de pêche Mauritanie /Sénégal	1
Distribution de vivres	2
Elevage	3
Bulletin d'information des marchés	4

Veillez trouver ci-dessous un nouveau numéro de la revue de presse sur la sécurité alimentaire en Mauritanie. Vous trouverez des références portant notamment sur l'accord de pêche rejeté entre la Mauritanie et le Sénégal, le dernier bulletin d'information sur les marchés, un note sur l'élevage avec la transhumance du cheptel entre la Mauritanie et le Sénégal etc.

N'hésitez pas à réagir par retour de mail à l'une ou l'autre de ces références. Cette revue de presse est aussi l'occasion d'engager le débat au sein du site inter-reseaux.org. Les revues de presse sont également téléchargeables sur le site: <http://inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-par-pays/article/ressources-sur-la-mauritanie>

Bonne lecture !

ACCORDS DE PÊCHE MAURITANIE-SÉNÉGAL : NOUAKCHOTT ENGRANGERA 400.000 EUROS PAR AN

17/06/2013 par Points Chauds

Dans le cadre de la coopération dans le domaine de la pêche, la Mauritanie et le Sénégal ont signé des accords de pêche en libérant 300 licences valable pour trois mois et destinées au pêcheurs de Saint-Louis. Les clauses de cet accord stipule que la partie mauritanienne est disposée à faciliter l'accès à la ressource, un quota de capture de 40 000t par an. En contrepartie, la partie sénégalaise se taxer d'une redevance s'élevant à 10 € par tonne, ce qui équivaut à 400 000 €, le débarquement de 6% des captures au niveau de Nouakchott, l'obligation de passer par le point d'entrée et de sortie situé dans une localité appelée N'Diago à la fin de chaque marée.

Cet accord est le fruit d'une longue négociation entre les parties sur le fait de renouveler les licences de pêche délivrées au pêcheurs sénégalais.

Pour plus de compléments, veuillez cliquer sur le lien suivant:

<http://www.pointschauds.info/fr/2013/06/17/accords-de-peche-mauritanie-senegal-nouakchott-engranger-400-000-euros-par-an/>

NOUADHIBOU: LE COMMISSARIAT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DISTRIBUE DES VIVRES AUX PAUVRES

19/06/2013 par Points Chauds

Dans le but de pérenniser les acquis du plan EMEL avec la continuité des boutiques de solidarité, le CSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire) à travers son directeur, a procédé à la distribution de 511 tonnes de vivres destinées aux populations les plus nécessiteuses dans la ville de Nouadhibou. Cette action, comme l'explique son adjointe, vise à venir en aide aux populations vulnérables en ayant comme objectif l'ouverture de 60 boutiques de vente de denrées de premières nécessité à des prix subventionnés. Elle a aussi annoncé la mise en place de 12 banques de céréales qui seront alimentées à hauteur de 60 tonnes de blé et de 80 tonnes d'aliments de bétails.

Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien suivant:

<http://www.pointschauds.info/fr/2013/06/19/nouadhibou-le-commissariat-a-la-securite-alimentaire-distribue-des-vivres-aux-pauvres/>

SÉNÉGAL/MAURITANIE : LA TRANSHUMANCE LOURDEMENT PERTURBÉE

21/06/2013 par Ndar Info

Cet article revient sur les aspects liés aux conditions de la transhumance des éleveurs mauritaniens vers le Sénégal. En effet, il s'agit d'un cri du cœur par rapport aux contraintes infligées à ces éleveurs dans le domaine de la transhumance et la suspension unilatérale de la convention de la part du Sénégal.

Pour plus d'infos, veuillez cliquer sur le lien suivant:

<http://www.ndarinfo.com/Senegal-Mauritanie-La-transhumance-lourdement-perturbee-a5746.html>

HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES IMPORTÉES (SIM)

24/06/2013 par Mauriweb

Cet article fait un état des lieux des prix de denrées alimentaires et des termes d'échanges dans les différentes espaces économiques. En effet, selon le bulletin d'information sur les marchés publié par FEWSNET PAM, CSA et ACF-E, les prix des denrées d'importation connaissent une hausse tournant aux environs de 15,1% pour le lait en poudre et l'huile aux environs de 14%.

Pour plus de compléments, veuillez cliquer sur le lien suivant:

<http://www.mauriweb.info/fr/?p=3962>

OXFAM EN MAURITANIE

Ilot C, n° 458 ZRC
BP:1301 Nouakchott
Mauritanie

Téléphone: (00222) 45 24 48 08

<http://www.oxfam.org/fr>

<http://inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-par-pays/article/ressources-sur-la-mauritanie>

Retrouvez-nous sur le site
web: <http://www.oxfam.org/fr>

EXIGER LA JUSTICE